
Nouvelles du vent dans la Somme

Lettre d'information sur la construction de l'extension du parc éolien du Miroir
Numéro 2 – Octobre 2013

ÉDITORIAL

Après les travaux de génie civil, le chantier de l'extension du parc éolien du Miroir entre dans sa phase la plus spectaculaire : le montage des éoliennes ! Elles arrivent par convois exceptionnels, en pièces détachées, depuis l'Espagne jusqu'à Rouen, par bateau. Elles emprunteront ensuite la route pour être acheminées jusqu'au site. Puis, comme pour un Meccano géant, les différents éléments des aérogénérateurs seront assemblés sur le site : les trois parties de la tour sont boulonnées les unes sur les autres, la nacelle vient se poser au sommet du mât, et le rotor, auquel on fixe les pales une à une, vient enfin compléter l'édifice.

Espérons, pour une fois, que le vent ne soufflera pas trop fort : c'est en effet lui qui peut retarder ou non le montage des éoliennes, forcément très sensibles à cet élément naturel.

Ces trois éoliennes viendront ainsi compléter les huit autres machines qui font désormais partie du paysage depuis 2010.

Thierry CONIL
Président



*Transport de pales sur un parc de La Compagnie du Vent
(parc éolien de La Bretelle et Echalot -21)
©La Compagnie du Vent/J.Bourrely*

Le projet

Le permis de construire pour l'extension du parc éolien du Miroir a été délivré par le préfet de la Somme en mars 2011 et est purgé de tout recours depuis le 5 juillet 2011

Cette extension sera composée de 3 éoliennes Vestas V90, d'une puissance unitaire de 2 mégawatts, situées sur la commune de Domart-en-Ponthieu. Sa production annuelle de près de 12 500 000 kilowattheures lui permettra d'alimenter environ 6 900 personnes en électricité autour des éoliennes et d'éviter l'émission de plus de 10 000 tonnes de gaz carbonique par an.

Les éoliennes de l'extension du Miroir viendront s'ajouter au parc existant, constitué de 8 machines dont les premiers tours de pale sont intervenus en avril 2010. Ainsi, après la construction de l'extension, le parc éolien du Miroir comptera au total 11 éoliennes pour une puissance globale de 22 mégawatts.

Le chantier

Les travaux avancent conformément au calendrier

Après les fouilles réalisées en août et début septembre, les fondations sont désormais complètement terminées. Les conditions météo idéales et l'efficacité des entreprises de génie civil STPA et FONDASOLUTIONS ont permis de terminer cette étape le 13 septembre 2013.

Ensuite, la phase la plus spectaculaire du chantier a été amorcée il y a quelques jours. En effet, la livraison des éoliennes a démarré le 23 septembre dernier et dure une semaine et demi. Chaque éolienne arrive en huit parties : la tour est répartie sur trois camions ; la nacelle et le hub sont transportés chacun sur un camion ; et enfin, chaque pale arrive sur un camion.



Ferrailage d'une fondation du parc du Miroir

Mesures pour la protection de l'environnement

Dans le cadre de son engagement « chantier propre », La Compagnie du Vent a fait mettre en place des bennes pour entreposer les déchets liés au chantier ainsi que des fosses de lavage pour que les toupies bétons puissent nettoyer leur toupie avant de reprendre les routes du département.

Les travaux à venir

Alors que les aérogénérateurs continueront d'être livrés jusqu'au 9 octobre, le montage des premières machines démarrera dès le 1er octobre. Cette opération très spectaculaire est prévue pour durer deux semaines. Ainsi, si la météo le permet, les 3 éoliennes de l'extension du parc éolien du Miroir seront toutes sur pied le 12 octobre 2013.

En parallèle, les tranchées, qui accueillent les câbles électriques et les câbles de communication qui relient les éoliennes entre elles, ainsi qu'au poste de livraison seront réalisées. Le poste de livraison sera livré vers le 17 octobre puis raccordé au Réseau Public de Distribution vers le début du mois de novembre.



Partie supérieure d'une fondation sur laquelle sera boulonnée la tour d'une éolienne du parc éolien du Miroir

Viendra ensuite, mi-novembre, l'installation de la télégestion qui permet de suivre en direct le fonctionnement du parc éolien depuis les bureaux de La Compagnie du Vent à Montpellier et du prestataire local en charge de la maintenance.

Enfin, le chantier se terminera par la remise en état du site, fin novembre 2013.



Engins remettant en état le site d'un parc de la Compagnie du Vent

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Les autres projets et activités
de La Compagnie du Vent, Groupe
GDF SUEZ

La Compagnie du Vent répond à l'appel d'offres solaire photovoltaïque de l'Etat !

Dans le cadre de la Transition énergétique initiée dans notre pays, le gouvernement français (via la Commission de Régulation de l'Energie), a lancé en mars dernier, un nouvel appel d'offres national pour l'installation de centrales solaires photovoltaïques, au sol ou intégrées au bâti.

Forte de son expérience lors du premier appel d'offres en 2012, La Compagnie du Vent travaille activement au dépôt de nombreux projets, pour une puissance totale d'environ 100 mégawatts-crête. Le résultat de cet appel d'offres est attendu début 2014.



Exemple de centrale au sol avec panneaux solaires sur trackers © iStockphoto

La Compagnie du Vent poursuit le développement du projet d'ombrières à l'Aéroport de Montpellier (Hérault)

Le groupement d'entreprises La Compagnie du Vent/ Energies du Sud (filiale de la SERM) / Caisse des Dépôts, disposant d'une convention d'occupation avec l'Aéroport de Montpellier pour la réalisation d'abris de parking équipés de modules photovoltaïques, va déposer une offre à l'appel d'offres national. Ce projet de 4,5 hectares représente un investissement de près de 8 millions d'euros. L'objectif sera de produire 6 000 mégawatts-heure par an soit l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 3 300 personnes.

La Compagnie du Vent assurera la maîtrise d'œuvre du groupement d'entreprises sélectionné par l'Aéroport Montpellier Méditerranée.



Simulation visuelle du projet d'ombrières de l'Aéroport de Montpellier

Inauguration de la centrale solaire photovoltaïque au sol de Le Bosc et Soumont (Hérault)

Thierry Conil, Président de La Compagnie du Vent et Bruno Bensasson Directeur de GDF SUEZ Energie France vont inaugurer le 8 octobre prochain la centrale solaire photovoltaïque au sol de Le Bosc et Soumont (Hérault), aux côtés de Daniel Guibal, maire de Le Bosc et de Daniel Valette, maire de Soumont.

Cette centrale, dont la particularité est de réhabiliter un ancien site d'extraction d'uranium, est constituée d'environ 35 350 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale de 9,2 mégawatts-crêtes (MWc) et occupera une surface clôturée de 16,2 hectares.



*Vue partielle de la centrale solaire de Le Bosc et Soumont
© Aérimage/Rémi Grosset*

Sa production annuelle de l'ordre de 13 000 000 kilowattheures, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de plus de 7 000 personnes*, sera distribuée sur le réseau et alimentera en priorité les consommateurs autour de la centrale. La production de cette centrale évitera l'émission de plus de 10 000 tonnes** de gaz carbonique par an.

Les panneaux photovoltaïques de la centrale de Le Bosc et Soumont composent la centrale solaire photovoltaïque au sol la plus puissante construite par La Compagnie du Vent et est sa première installation dans l'Hérault, où son siège est implanté depuis plus de vingt ans.

Pose de la première pierre de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône)

La municipalité de Châteaurenard, en partenariat avec La Compagnie du Vent, organise le 11 octobre prochain la « pose de la pierre » de la centrale solaire photovoltaïque au sol des Iscles (Bouches-du-Rhône).

Cet événement symbolise le début du chantier de cette centrale, constituée de 25 432 panneaux photovoltaïques pour une puissance totale 7 mégawatts-crêtes (MWc), le tout sur une surface clôturée de 12,6 hectares. Le chantier devrait s'achever en mars 2014.



*Simulation visuelle de la centrale solaire des Iscles
(vue partielle)*

* Source RTE 2011 Hors Chauffage- ** Source RTE 2011 - En comparaison avec une centrale au fuel.

Le Triade II – Parc d’activités Millénaire II
215, rue Samuel Morse – CS 20756
34967 MONTPELLIER CEDEX 2

Tél. : 04 99 52 64 70 - Fax : 04 99 52 64 71

E-mail : info@compagnieduvent.com

www.compagnieduvent.com



Pour plus d’information :

www.fee.asso.fr - Le syndicat des énergies renouvelables : France
Energie Eolienne

www.ademe.fr - L’Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de
l’Energie

www.amorce.asso.fr - L’association nationale des collectivités, des
associations et des entreprises pour la gestion des déchets, de l’énergie et
des réseaux de chaleur

www.cler.org - Le Comité de Liaison Energies Renouvelables